

Décision

Générale

colonial

Décision n° 347 nommant M. Pérot (Pierre), Inspecteur de 2e classe du Cadre métropolitain des Contributions directes, détaché en C.F.S., pour représenter l'Administration dans l'affaire «Bertrand» contre le Territoire devant le Conseil du Contentieux de la C.F.S.

n° 347

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date de publication
1 avril 1952

Date du numéro
1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Est nommé pour représenter l'Administration dans l'affaire Bertrand contre Territoire devant le Conseil du Contentieux de la Côte Française des Somalis : M. Pérot (Pierre), inspecteur de 2e classes du cadre métropolitain des Contributions directes détaché en Côte Française des Somalis.